



La politique de cohésion est propre au processus d'intégration européenne. Elle vise à aider chaque région à atteindre son plein potentiel afin de parvenir à la convergence des niveaux de vie et de prospérité dans l'Union européenne. L'une des raisons à l'origine de la création de la Banque européenne d'investissement en 1958, elle continue d'être l'une de ses priorités.

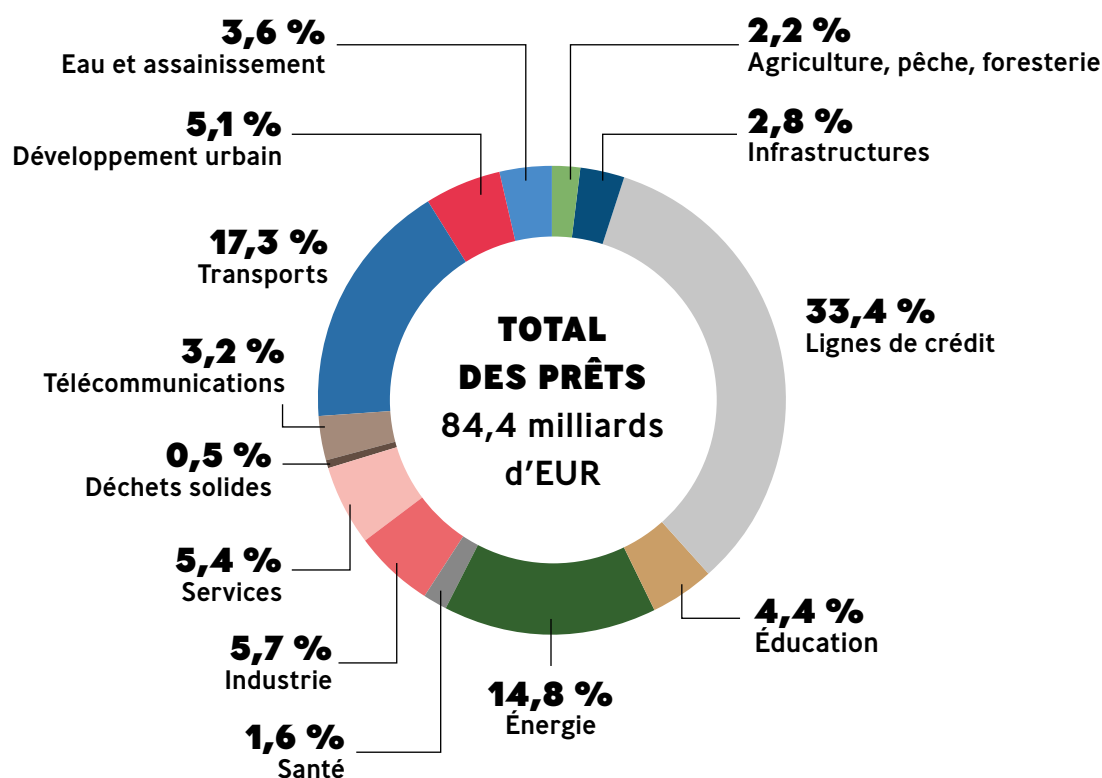
Si la politique de cohésion couvre toutes les régions de l'Union européenne, la plupart des fonds de l'UE ciblent celles qui en ont le plus besoin, à savoir les régions qui ont un PIB par habitant inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE. La BEI complète les subventions de l'UE par des prêts et d'autres instruments financiers à l'appui de projets et de programmes en faveur de la cohésion économique, sociale et territoriale. La Banque joue aussi un rôle de conseil en aidant les pouvoirs publics des régions visées par l'objectif de cohésion à améliorer la qualité technique et financière de leurs projets, en vue de renforcer leurs capacités institutionnelles et d'attirer des financements.

Les projets relevant de l'objectif de cohésion appuyés par la BEI cherchent à remédier à des inégalités en offrant des possibilités d'emploi et d'éducation, en donnant accès aux infrastructures et services publics, en créant un environnement sain et durable, ainsi qu'en favorisant le dynamisme de l'économie dans toute l'UE. Pour résumer, un développement territorial équilibré qui ne laisse personne de côté.

FAITS ET CHIFFRES

L'objectif annuel de la BEI en matière de prêts à l'appui de l'objectif de cohésion est de **30 % de toutes les nouvelles opérations** dans l'UE, les pays en phase de préadhésion et les pays de l'AELE. La Banque a toujours atteint cet objectif. Sur la période 2015-2019, la BEI a accordé **84,4 milliards d'euros** de financements à des projets situés dans les régions de l'UE relevant de la cohésion. En 2019, ce montant atteignait **16,13 milliards d'euros**.

Prêts au titre de l'objectif de cohésion dans l'UE, par secteur, sur la période 2015-2019



Cohésion et développement régional

TOUR D'HORIZON

2020

FINANCEMENT

La BEI est dotée d'un large éventail d'instruments de financement destinés aux municipalités et aux autorités régionales, qu'elle utilise en fonction de leurs besoins : prêts-cadres, prêts à l'investissement, prêts intermédiés et fonds de participation. Une part importante de notre activité de prêt consiste aussi à appuyer les projets entrepris au titre des Fonds structurels et d'investissement européens : nous finançons une partie des obligations de cofinancement national ou assurons la gestion et l'investissement de ces fonds pour le compte des autorités de gestion de l'UE, par l'intermédiaire d'instruments financiers. L'objectif principal est d'investir les Fonds structurels et d'investissement européens dans des projets économiquement viables qui promeuvent les grands objectifs de l'UE. Ce faisant, nous collaborons étroitement avec la Commission européenne, les autorités nationales et régionales de l'UE, des institutions financières internationales et des banques nationales de promotion économique.

Depuis 2007, la Banque a complété ces fonds par des prêts-programmes structurels d'un montant supérieur à 28 milliards d'euros, principalement dans l'est et le sud de l'Union européenne. De plus, à partir de 2010, la BEI a investi et géré plus de 2,6 milliards d'euros au moyen d'instruments financiers, appuyant ainsi près de 3 000 projets durables dans l'Union européenne et mobilisant plus de 7 milliards d'euros en plus des fonds apportés par la BEI.

SERVICES DE CONSEIL

En faisant appel à la BEI, nos clients reçoivent non seulement une contribution financière importante, mais aussi notre expertise technique et stratégique. Les ingénieurs et les économistes de la BEI participent à l'instruction de chaque projet qui bénéficie de nos fonds. Cela revêt une importance particulière dans les pays où la capacité à mettre en œuvre des opérations complexes n'est pas suffisamment développée. Au cours des 15 dernières années, les activités de conseil de la BEI dans les régions relevant de l'objectif de cohésion ont appuyé plus de 1 000 projets, soit environ 50 % de l'ensemble du portefeuille de conseil.

Avec le soutien du budget de l'UE, la BEI propose une assistance technique et une aide au montage financier pour préparer et mettre en œuvre les projets, renforcer les capacités des partenaires nationaux ou régionaux (par exemple, les autorités de gestion, les banques nationales de promotion économique ou les villes) et accroître les chances que leurs projets soient admissibles à un financement. Dans les régions relevant de l'objectif de cohésion, les services de conseil de la BEI sont essentiels pour deux raisons principales : d'une part, ils améliorent la capacité administrative et institutionnelle des organismes publics et des promoteurs privés, ce qui permet à leurs projets de mieux contribuer à la croissance et à la convergence économiques en libérant un potentiel de croissance supplémentaire ; d'autre part, ils permettent une absorption plus rapide et plus efficace des fonds de l'UE.

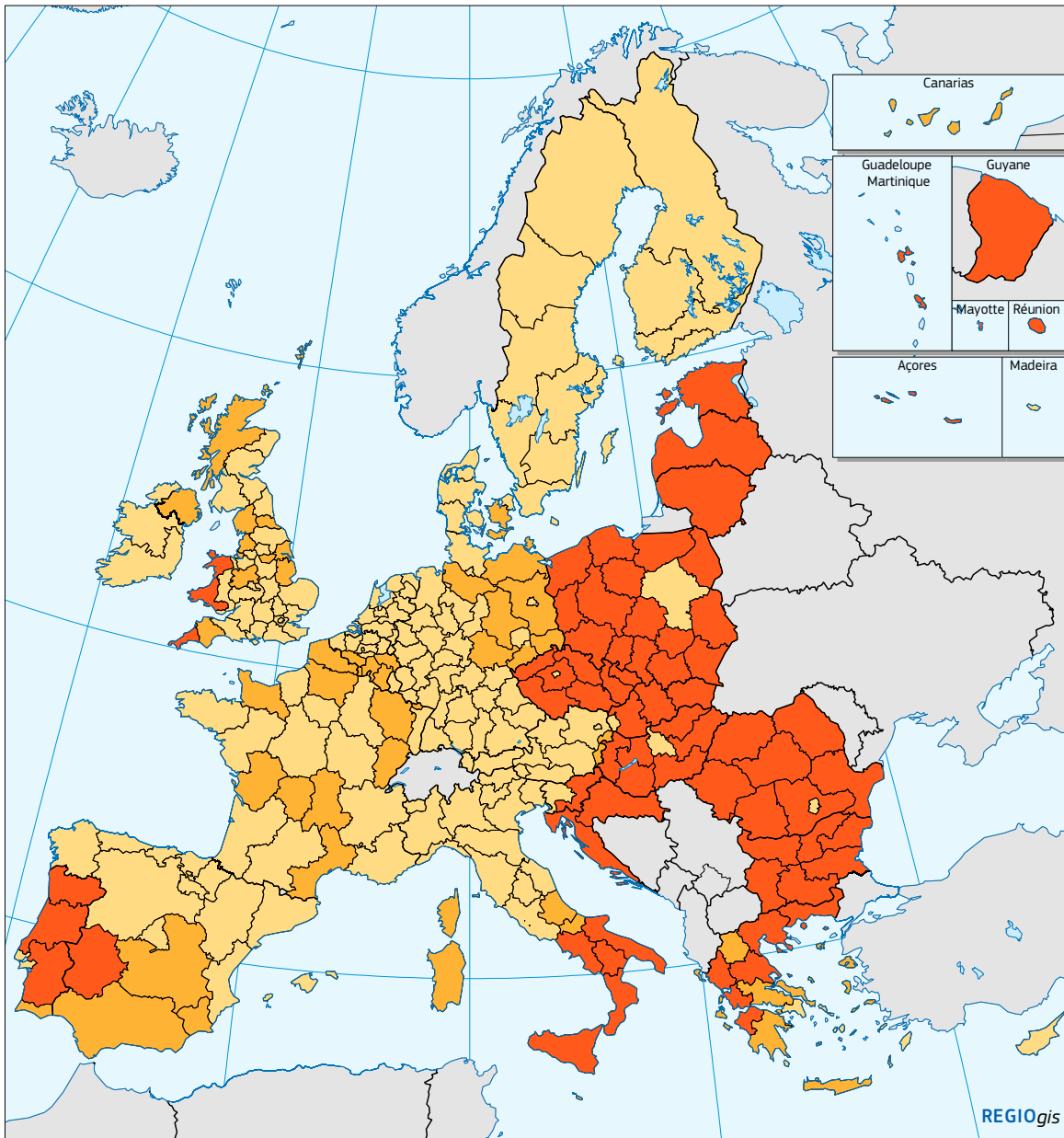
LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

La BEI et la Commission européenne ont travaillé main dans la main pour lancer plusieurs mandats et programmes de conseil visant à répondre aux besoins spécifiques des pays relevant de l'objectif de cohésion, tels que Jaspers, en 2006, et l'initiative Services de conseil à l'appui de projet, en 2014. En 2015, elles ont mis sur pied la Plateforme européenne de conseil en investissement, offrant ainsi un dispositif de soutien plus large pour les régions relevant de l'objectif de cohésion qui comprend les programmes susmentionnés et d'autres initiatives comme le Centre européen d'expertise en matière de PPP (EPEC), ELENA, un programme dédié visant à soutenir des projets locaux en lien avec l'efficacité énergétique, et URBIS, une initiative de conseil spécifique destinée aux villes.

Par ailleurs, la Plateforme de conseil travaille étroitement avec les banques et institutions nationales de promotion économique afin de fournir des services de conseil aux nations et régions de l'UE.

Afin de renforcer l'appui local au développement de projets, y compris ceux financés dans le cadre du FEIS, la Plateforme de conseil aide les banques et institutions nationales de promotion économique à renforcer leurs capacités au moyen de divers outils. Ces derniers incluent un appel à propositions spécifique, qui fournit un appui financier à ces institutions leur permettant d'étoffer leurs propres capacités de conseil ou de fournir ces services.

Les candidats des pays de la cohésion comprenaient notamment la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Bulgarie. En outre, la Plateforme de conseil fournit un accompagnement aux institutions et banques nationales de promotion économique, propose des possibilités de détachement et organise des événements de partage des connaissances.



Admissibilité au bénéfice des Fonds structurels (FEDER et FSE) pour la période 2014-2020

Légende

- Régions moins développées (PIB/habitant < 75 % de la moyenne de l'UE à 27)
- Régions en transition (PIB/habitant \geq 75 % et < 90 % de la moyenne de l'UE à 27)
- Régions plus développées (PIB/habitant \geq 90 % de la moyenne de l'UE à 27)

Source: Direction générale de la politique régionale et urbaine

0 500 Km

© EuroGeographics Association for the administrative boundaries

Source : **Eurostat**.

FEDER : Fonds européen de développement régional.

FSE : Fonds social européen.

Le FEDER et le FSE sont tous deux des Fonds structurels et d'investissement européens, à savoir des fonds destinés à appuyer le développement économique dans tous les pays de l'UE. **Voir ici.**

Le FEDER a pour objectif de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre les régions.

Le FSE investit dans les personnes, en mettant l'accent sur l'amélioration des possibilités d'emploi et d'éducation dans toute l'Union européenne. Il cherche également à améliorer la situation des personnes les plus vulnérables exposées au risque de pauvreté.

INSTRUMENTS FINANCIERS DANS LE CADRE DU PROCHAIN BUDGET DE L'UE

Dans le prochain budget de l'UE, pour la période 2021-2027, la dotation en faveur de la politique de cohésion et de développement régional devrait diminuer. Il en résultera un besoin grandissant de prêts de la BEI et une utilisation croissante d'instruments financiers dont l'effet de levier sera mobilisé par l'intermédiaire de la BEI, notamment par l'utilisation des fonds structurels de l'UE pour fournir des garanties, par la création de fonds renouvelables (de dette et de fonds propres) pour des projets relevant de l'objectif de cohésion et par la mise en place de plateformes d'investissement aux côtés des banques nationales de promotion économique. Si un projet génère des recettes et des économies de coûts, un instrument financier devrait être l'option de prédilection pour une intervention publique.

Pour ce qui est du renforcement de l'efficacité des ressources publiques, l'utilisation d'instruments financiers peut changer la donne en raison de leur nature renouvelable et de la capacité à attirer des capitaux privés et à exercer un effet de levier sur des fonds publics limités. Avec en ligne de mire la cohésion économique, sociale et territoriale, les instruments financiers favoriseront les investissements à l'appui d'activités génératrices de recettes ou d'économies de coûts en maximisant l'intervention du secteur privé, tout en réduisant au minimum le soutien du secteur public.

La BEI joue un rôle de pionnière et de cheffe de file dans la mise en œuvre et le déploiement des instruments financiers gérés conjointement depuis leur adoption par la Commission européenne. Ces produits constituent un élément essentiel du nouvel éventail de mandats au sein de l'Union européenne, au même titre qu'InvestEU et d'autres mandats phares tels que le Fonds pour l'innovation. La BEI travaille étroitement avec la Commission européenne pour définir un nouveau cadre pour les investissements au titre du Fonds InvestEU. L'objectif est d'encourager le panachage de ressources issues des Fonds structurels et d'investissement européens (y compris du Fonds de cohésion) dans le Fonds InvestEU afin de promouvoir l'adaptation régionale et nationale à l'appui des objectifs de la politique de cohésion. Les instruments financiers joueront un rôle essentiel en complétant les opérations de la BEI (au titre du FEIS et d'InvestEU) en permettant le financement d'impact et le panachage de ressources afin de favoriser la cohésion régionale.

Le Groupe BEI peut s'appuyer sur un ensemble de produits établis, un vaste savoir-faire technique et des relations étroites avec toutes les principales parties prenantes (y compris les autorités de gestion et la direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne), qui le distinguent des autres intervenants dans ce domaine d'activité. Contrairement à d'autres lignes budgétaires, le volume des instruments financiers gérés conjointement devrait augmenter dans le nouveau cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027, le budget à long terme de l'Union européenne, sous-tendu par un nouvel ensemble rationalisé de règles.





PROJETS MARQUANTS

Qu'il s'agisse de moderniser les infrastructures urbaines en République tchèque et en Pologne ou de soutenir l'économie rurale en Espagne et en Hongrie ou la foresterie en Irlande, la BEI investit dans les régions européennes, contribuant ainsi à les rendre inclusives et prospères. La BEI joue également un rôle de catalyseur pour les projets d'infrastructure de plus grande envergure qui nécessitent un financement important. De nombreux projets appartiennent désormais au passé et font maintenant partie du paysage local, comme l'Autostrada del Sole en Italie, qui a permis de relier le pays du nord au sud dans les années 60 et continue de le faire aujourd'hui. D'autres projets sont plus récents, bien qu'ils n'aient pas moins d'impact. Les exemples ci-dessous donnent un échantillon de la diversité des pays et des secteurs dans lesquels un prêt axé sur la cohésion a bénéficié aux économies locales et contribué à relever le niveau de vie.

Infrastructures urbaines à Plzeň, République tchèque

Trois prêts d'un montant total d'environ 113 millions d'euros ont été accordés à la ville de Plzeň, en Bohême occidentale, pour le financement d'équipements urbains dans les domaines des transports, de la protection de l'environnement, des infrastructures hydriques, de l'éducation, du patrimoine culturel et d'autres services municipaux.

[Plus d'informations en ligne](#)

Prêt-cadre, Grèce

Un prêt-cadre regroupant plusieurs investissements de 2 milliards d'euros pour appuyer la reprise économique et accélérer la transition vers une croissance intelligente, durable et inclusive. Il vise les domaines prioritaires que la Grèce a jugés essentiels pour son développement à long terme, à savoir l'innovation, l'éducation, la transformation numérique et la lutte contre le chômage.

[Plus d'informations en ligne](#)

Prêt-cadre pour la reconstruction de Madère, Portugal

Un prêt de 62,5 millions d'euros à Madère pour la reconstruction d'infrastructures clés après la catastrophe naturelle de février 2010.

[Plus d'informations en ligne](#)

Prêt-cadre pour la région de Bratislava, Slovaquie

Un prêt-cadre de 21 millions d'euros pour la reconstruction de routes et de ponts, la rénovation d'écoles et la modernisation de centres culturels.

[Plus d'informations en ligne](#)

Garantie pour la Guyane, la Guadeloupe, la Réunion, la Martinique et Mayotte, départements et régions d'outre-mer, France

Une garantie de la BEI de 150 millions d'euros au titre du plan Juncker pour un prêt de l'AFD destiné à des investissements dans l'aménagement urbain, le tourisme, l'énergie et les services sociaux mis en œuvre par des promoteurs publics et privés dans les départements et régions français d'outre-mer. Les régions ultrapériphériques de France et d'autres États de l'UE ont également bénéficié d'un appui au titre de la Plateforme de conseil afin d'étudier la possibilité de mettre en place des plateformes d'investissement et des instruments financiers dans ces régions.

[Plus d'informations en ligne](#)

Projet BRUA d'interconnexion des réseaux gaziers, Roumanie

Un prêt de la BEI de 100 millions d'euros pour la construction du tronçon roumain du corridor de transport de gaz naturel Bulgarie-Roumanie-Hongrie-Autriche (BRUA), permettant ainsi une meilleure intégration des marchés et un renforcement de la sécurité de l'approvisionnement. Ce projet a également bénéficié d'une assistance technique sur mesure au titre de la Plateforme européenne de conseil en investissement.

[Plus d'informations en ligne](#)

PROJETS MARQUANTS

Développement rural, Roumanie

Un prêt de la BEI de 450 millions d'euros pour cofinancer des projets de développement rural sur tout le territoire de la Roumanie soutenus par des fonds de l'UE totalisant 5,4 milliards d'euros. Il appuiera la modernisation de 3 000 exploitations agricoles et cofinancera 400 projets dans le domaine de la transformation et de la commercialisation de produits agricoles, ainsi que 750 projets visant à améliorer les services destinés à la population rurale.

[Plus d'informations en ligne](#)

Développement rural, Hongrie

Un prêt de la BEI de 400 millions d'euros accordé à la Hongrie pour cofinancer des projets prioritaires favorisant le développement rural soutenus par le Fonds européen agricole pour le développement rural au cours de la période de programmation 2014-2020. Ce prêt contribuera à sauvegarder et à créer des emplois en zones rurales, dans les secteurs de la production et de la transformation agroalimentaires, de la foresterie, du tourisme rural et de la prestation de services.

[Plus d'informations en ligne](#)

Soutien à l'économie rurale, Espagne

La BEI, le FEI et l'ICO ont signé avec Grupo Cajamar un accord visant à octroyer plus de 1 milliard d'euros aux PME et aux travailleurs indépendants dans les zones rurales et dans le secteur agroalimentaire.

[Plus d'informations en ligne](#)

Foresterie, Irlande

Une participation de 30 millions d'euros auprès de Dasos Capital Oy, une société de gestion d'investissements forestiers expérimentée, afin de consolider un portefeuille d'environ 12 000 hectares de zones forestières productives en Irlande et d'en assurer la gestion durable.

[Plus d'informations en ligne](#)





SERVICES DE CONSEIL DANS LES PAYS DE LA COHÉSION

Soutien de la plateforme d'investissement : dans le cadre de l'initiative URBIS, la BEI a aidé une institution nationale de promotion économique à concevoir et à déployer, en Bulgarie, une plateforme d'investissement visant à combiner les Fonds ESI avec des financements de la BEI (au titre de la garantie du FEIS) dans le secteur de l'aménagement urbain. Les municipalités bulgares peuvent en outre bénéficier d'un dispositif d'assistance technique qui les aide à préparer leurs projets en vue d'un financement par la plateforme d'investissement.

[Plus d'informations en ligne](#)

Appui aux promoteurs privés : les Services de conseil de la BEI ont accompagné Rimac, une entreprise privée croate qui fabrique des composants pour les véhicules électriques. Après avoir examiné le plan d'activité et le modèle financier de l'entreprise et exploré différentes solutions de financement possibles, les Services de conseil de la BEI ont transféré le projet à l'équipe de la Banque chargée des prêts. Le projet a reçu un prêt de 30 millions d'euros, signé en décembre 2018.

Une fiscalité intelligente pour aider la Roumanie à recycler plus : le pays se démène pour rattraper son retard sur le reste de l'Union européenne en matière de recyclage. L'une des étapes essentielles de cette course aux déchets était d'encourager des habitudes plus respectueuses de l'environnement en repensant les incitations financières. La Roumanie a fait appel à l'Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes (Jaspers), le plus grand programme des Services de conseil de la BEI. Pendant huit mois, une équipe de quatre ingénieurs et économistes de Jaspers a passé en revue l'ensemble des incitations financières du pays dans le domaine de la gestion des déchets. L'équipe a proposé de nouvelles taxes et redevances pour la gestion des déchets afin de réduire leur mise en décharge et d'investir dans la collecte des déchets et le tri sélectif. En janvier 2019, la Roumanie a adopté une loi incluant toutes les recommandations du dispositif Jaspers.

L'EPEC, le Centre européen d'expertise en matière de PPP hébergé par les Services de conseil de la BEI, a fourni un appui à la Lettonie pour la préparation de son projet d'autoroute E67/A7 au niveau du lancement sur le marché, après l'avoir accompagnée pour le réexamen de la justification économique, du choix de la procédure de passation de marchés et de la nomination des conseillers pour les opérations. La procédure d'appel d'offres a été lancée en août 2018 et cinq manifestations d'intérêt ont été reçues en janvier 2019.

[Plus d'informations en ligne](#)

En République tchèque, l'EPEC a soutenu l'élaboration d'une décision de partenariat public-privé pour le projet de voie rapide D4 et a conseillé le ministère des transports sur un certain nombre de questions techniques liées à la préparation du dossier d'appel d'offres. Une procédure d'appel d'offres est actuellement en cours.

[Plus d'informations en ligne](#)

EXEMPLES D'INSTRUMENTS FINANCIERS GÉRÉS CONJOINTEMENT

Jessica, Sardaigne

Des Fonds ESI d'un montant de 81,7 millions d'euros ont été apportés par la région autonome de la Sardaigne à un instrument financier géré par la BEI. Plus de 40 projets de développement urbain durable et d'efficacité énergétique ont été financés en Sardaigne, mobilisant au total près de 200 millions d'euros d'investissements.

[Plus d'informations en ligne](#)

Investir les fonds de l'UE accordés aux régions polonaises par l'intermédiaire du Groupe BEI

Au mois de décembre 2019, 13 accords opérationnels avaient été signés avec huit intermédiaires financiers (banques et fonds de prêts), pour un montant de 283 millions d'euros, ayant en outre permis de mobiliser des fonds du secteur privé.

À fin 2019, les instruments financiers décentralisés avaient appuyé environ 600 PME, dont 55 jeunes pousses, 59 projets dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et 12 projets urbains, pour un montant total approximatif de 100 millions d'euros

Exemple : soutien aux investissements dans les énergies renouvelables dans la région polonaise de Poméranie.

[Plus d'informations en ligne](#)



RESSOURCES

PUBLICATIONS

- **Développement régional**
- **Les villes et l'aménagement urbain**
- **Fiche d'information URBIS**
- **Rapport de la Plateforme européenne de conseil en investissement**
- **Győr : des capitales pour rivales**
- **Bourgas : une « smart city » au bord de la mer Noire**
- **Varsovie : une résurrection et un repositionnement**

CONTACTS POUR LA PRESSE

Vanessa Paul

☎ +352 4379-84331

✉ v.paul@eib.org

Secrétariat du service de presse

☎ +352 4379-21000

✉ press@eib.org

www.eib.org/press

Bruno Hoyer

☎ +352 4379-83045

✉ b.hoyer@eib.org

CONTACTS D'ORDRE GÉNÉRAL

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

Bureau d'information

☎ +352 4379-22000

✉ info@eib.org

www.eib.org

Ce tour d'horizon, avec des liens
vers des articles, des brochures et
des vidéos, est disponible en ligne :

[http://www.eib.org/
cohesion-overview](http://www.eib.org/cohesion-overview)

